PHOTO OBLIGATOIRE

INSCRIPTION OU RÉ-INSCRIPTION GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

SAISON 2023-2024

Ré-inscription du 26 mai au 15 juin 2023
Le/La gymnaste ne sera plus prioritaire après le 15 juin

CADRE RÉSERVÉ À L'AEPR

NIVEAU : .....

COTISATION : .....

COACH : .....

Pour les féminines : **TAILLE Justaucorps :** .....

Pour les masculins : **TAILLE : Léotard :**..... **Short :**..... **Sokol :**.....

LE/LA GYMNASTE

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Lieu de naissance :.....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Numéro de téléphone de l'enfant : .... / .... / .... / .... / ....
Numéro de téléphone de la maman : .... / .... / .... / .... / ....
Numéro de téléphone du papa : .... / .... / .... / .... / ....

Rôle au sein du club de l'AEPR

❑ Gymnaste ❑ Juge ❑ Aide entraineur
❑ Entraineur ❑ Membre du bureau

Inscrit la saison passée ? : ❑ Oui ❑ Non*
*Si réponse non, nombre d'années de pratique de la gymnastique : .....
Club ..... Niveau : .....

L'enfant est-il inscrit dans une autre section de l'AEPR ?
❑ Non ❑ Oui - Laquelle : .....
Si vous avez déjà payé une cotisation de l'un de vos enfants dans une autre section de l'AEPR, précisez la section ? .....
Nom et prénom de l'enfant : .....

LES COTISATIONS : MASCULINS ET FÉMININS

Incluant la location de la tenue gymnique pour l'année

Baby Gym	90 €
Parcours et Mini-Enchainement	150 €
Niveau 8 à Niveau 3	195 €

MOYENS DE PAIEMENT

❑ Virement – Montant ……..€

Amicale Laïque de Pont Rousseau Gymnastique
(paiement échelonné impossible)
IBAN : FR76 1027 8361 5300 0121 5770 840
BIC : CMCIFR2A

❑ Espèces Montant :…….....€

❑ Chèques : au dos des chèques mettre nom et prénom de l'enfant

Chèque (sept) N°..... Montant :…..€
Chèque (oct) N°..... Montant :……..€
Chèque (nov) N°..... Montant :……..€

❑ Chèques vacances Montant :……..€

Montant total :……..€

Autres - Précisez : .....

Avez-vous besoin d'une facture ? ❑ Oui ❑ Non

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA SAISON GYMNIQUE 2023-2024

Les documents à fournir pour la validation de l'inscription :

❑ Deux photos récentes obligatoires (ci-dessus + à coller sur la fiche sanitaire de liaison),
❑ La fiche d'inscription complétée et signée,
❑ La fiche sanitaire de liaison complétée et signée, (valable 1 an),
❑ La fiche "Venez aider le club" complétée et signée,
❑ Renouvellement de licence d'une fédération sportive - Questionnaire de santé* (Cerfa n°15699*01)
*Un certificat médical obligatoire (si, vous avez répondu oui sur une des questions du questionnaire de santé) ainsi que pour les majeurs
❑ Attestation de réponse au questionnaire de santé lors de la demande de renouvellement de licence
❑ Autorisation de sortie et déplacements

❑ Je certifie et reconnais avoir pris connaissance des informations communiquées dans ce dossier.

Fait à : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature (précédée de la mention «Lu et Approuvé») :

SAISON 2023-2024

VENEZ AIDER LE CLUB

Vous souhaitez faire partie de la vie du club de l'AEPR

Le club de gymnastique vit grâce à tous ses bénévoles et ses salariés (entraineurs, juges, membres du bureau...). Si vous avez un peu de temps libre, venez vous investir et nous accompagner dans cette belle aventure.

Nous essayons d'améliorer le confort de nos gyms (changement ou achat de matériel, tenue gymnique, projet de veste...) grâce à ces manifestations (gala, vente de photos, vente de chocolat) ...

Si nous n'arrivons pas à avoir suffisamment de bénévoles sur les différentes manifestations, le bureau pourra décider d'appliquer une pénalité financière pour la saison prochaine.

Nous avons besoin de vous, les parents !

Nom de la/du gymnaste :……
Prénom :……...……...

QU'AIMERIEZ-VOUS FAIRE BÉNÉVOLEMENT POUR FAIRE VIVRE LE CLUB ?

- Être entraineur : ☐ avec aide ou ☐ sans aide (une équipe de 6 à 8 gymnastes),
  Niveau souhaité : ..... Jours disponibles : ..... Horaires disponibles :……

☐ Être aide-entraineur : aider les moniteurs/trices pendant leurs entraînements (tenir un atelier),
Niveau souhaité : ..... Jours disponibles : ..... Horaires disponibles ……

☐ Être formé pour être juge UFOLEP (une équipe en compétition = un juge formé)
Aujourd'hui, nous avons besoin de juge car 1 juge = 1 équipe. Pas de présentation de juge = disqualification de l'équipe.

☐ Être sponsor ou partenaire pour le club : Nom de la société : .....
Email de la société ou personne à contacter : .....

☐ Mécénat - Dons au club : .....

☐ Participer à la recherche des différents sponsors et partenaires

☐ Prendre les photos des équipes pour la vente de photos

Autres postes souhaités : ……

QU'AIMERIEZ-VOUS FAIRE BÉNÉVOLEMENT POUR LES MANIFESTATIONS ?

La salle : ☐ Installation du matériel ☐ Rangement du matériel

Tenir un poste pour les manifestations *(challenge, compétition, gala...)* **:**

☐ Aider à la buvette ☐ Aider pour les gourmandises ☐ Aider à la boutique (t-shirt, chouchou, justaucorps...)

☐ Aider à la pêche à la ligne ☐ Autres idées de stand : .....

Tenir un poste d'animateur/trice :

☐ Micro ☐ Aider la sono (lancement des musiques)

Les photos et les vidéos :

☐ Prendre des photos ☐ Prendre des vidéos

Autres postes souhaités : ……

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

PHOTO OBLIGATOIRE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
SAISON 2023-2024

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles lors de l'accueil sportif de l'enfant.

LE/LA GYMNASTE

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Lieu de naissance :.....
Commune : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Numéro de téléphone de l'enfant : .... / .... / .... / .... / ....

École de l'enfant *(pour co-voiturage)*
.....

Nom du médecin traitant de l'enfant :
.....
Téléphone du médecin traitant : .... / .... / .... / .... / ....

Numéro de sécurité sociale :.....

RESPONSABLE LÉGAL 1 DE L'ENFANT

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Qualité : ❑ Père ❑Mère ❑Beau-père ❑ Belle-mère
Autre : (précisez) : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Téléphone fixe : .... / .... / .... / .... / ....
Téléphone portable : .... / .... / .... / .... / ....
Email **EN MAJUSCULES :**
.....

RESPONSABLE LÉGAL 2 DE L'ENFANT

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Qualité : ❑ Père ❑Mère ❑Beau-père ❑ Belle-mère
Autre : (précisez) : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Téléphone fixe : .... / .... / .... / .... / ....
Téléphone portable : .... / .... / .... / .... / ....
Email **EN MAJUSCULES :**
.....

AUTORISATIONS ET DROIT À L'IMAGE

Pendant les entrainements et les compétitions, votre enfant peut être photographié et/ou filmé. Ces outils sont diffusés sur différents supports tels que : affiches, articles de presse, site internet et/ou réseau social.

Autorisez-vous cette prise de photo et/ou vidéo (droit à l'image) ? ❑ Oui ❑ Non
Autorisez-vous votre enfant à partir seul ? ***Si oui remplir l'autorisation jointe*** ❑ Oui ❑ Non
Autorisez-vous le co-voiturage de votre enfant par un membre du club (bureau, entraineur...) ou parents ? ❑ Oui ❑ Non

AUTORISATION HOSPITALISATION (si nécessaire)

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant.....
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise dans le cadre de l'entraînement ou d'événements sportifs (gala,compétition, démonstration, transport lors des déplacements), les responsables ou entraîneurs à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires pour mon enfant : soins, hospitalisation, intervention chirurgicale si cela est jugé nécessaire par un médecin.

J'autorise également, si nécessaire, à faire sortir mon enfant de l'hôpital après hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club ainsi que du protocole entraineur.

Date : .... / .... / ....

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé ») :

SAISON 2023-2024

Nom de la/du gymnaste :……
Prénom :……..……...

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants, aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A-T-IL DÉJA EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBÉOLE ☐ Oui ☐ Non	VARICELLE ☐ Oui ☐ Non	ANGINE ☐ Oui ☐ Non	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU ☐ Oui ☐ Non	
SCARLATINE ☐ Oui ☐ Non	COQUELUCHE ☐ Oui ☐ Non	OTITE ☐ Oui ☐ Non	ROUGEOLE ☐ Oui ☐ Non	OREILLONS ☐ Oui ☐ Non

L'ENFANT A-T-IL DES ALLERGIES :

- ASTHME ❑ Oui ❑ Non
- ALLERGIES MEDICAMENTEUSES ❑ Oui ❑ Non
- ALLERGIES ALIMENTAIRES ❑ Oui ❑ Non
- PAI ❑ Oui ❑ Non
- AUTRES animaux, plantes, pollen...)
- Précisez : .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :
.....
.....

Indiquez ci-après, les difficultés de santé en précisant les précautions à prendre
(Maladie, Accident, Crise Convulsives, Hospitalisation, rééducation)
.....
.....

VACCINATIONS

VACCIN OBLIGATOIRE	OUI	NON	DATE DU DERNIER RAPPEL
DT polio ou Tétracoq			..... / ..... / .....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant a-t-il un régime alimentaire spécifique ?
❑ Oui ❑ Non
Repas sans porc ❑ Oui ❑ Non
Repas végétarien ❑ Oui ❑ Non

Votre enfant porte-t-il ?
Des lunettes ? ❑ Oui ❑ Non
Un appareil dentaire ? ❑ Oui ❑ Non

Autres recommandations :
.....
.....
.....

Date : ..... / ..... / .....

Signature

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renouvellement de licence d'une fédération sportiveQuestionnaire de santé **«QS - SPORT»**

LE/LA GYMNASTE

Nom de l'enfant : .....
Prénom de l'enfant : .....

RESPONSABLE LÉGAL

Nom du responsable : .....
Prénom du responsable : .....

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive :

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE LORS DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

(Uniquement pour les activités n'imposant pas la présentation annuelle d'un certificat médical de non contre-indication)

Je, soussigné Mme/Mr (Nom et prénom de l'adhérent-e ou du représentant légal)

…….. certifie avoir répondu NON à toutes les questions du formulaire de santé lors de la demande de renouvellement de la licence.

Pour faire valoir ce que de droit.

A ……..

Le ……/……/……

Signature :

Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07 - Tél. 01 43 58 97 71 - Fax. 01 43 58 97 74 - www.ufolep.org
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET 38755779600019 Code APE 9312 Z
N° d'organisme de formation 11753160575

À conserver par la famille

SAISON 2023-2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les renseignements utiles pour cette nouvelle saison sportive
au sein du club de l'AEPR

LES TENUES POUR LES MANIFESTATIONS : OBLIGATOIRE

Tous les enfants et les entraineurs doivent avoir les différentes tenues pour toutes les manifestations. Toutes les tenues seront données aux enfants et devront être rendues après chaque compétition à leur entraineur.

- LES GYMNASTES FÉMININS du parcours au Mini-Enchainement : 20€ à l'année
  Tous les parcours devront porter le justaucorps du club. L'entraineur peut demander un legging ou un short pour la compétition.

- LES GYMNASTES FÉMININS du N8 au N4 : 40€ à l'année (Tarif inclus dans la cotisation annuelle)
  Toutes les gymnastes devront porter le justaucorps du club. L'entraineur peut demander un legging ou un short pour l'échauffement lors des compétitions. Dans le cadre de la location du justaucorps, le port d'un protège slip est obligatoire.

- LES GYMNASTES MASCULINS : 40€ à l'année (Tarif inclus dans la cotisation annuelle)
  Les masculins devront porter le léotard, le short et/ou le sokol du club.

- LES GYMNASTES Parcours et Mini-Enchainement : 20€ à l'année (Tarif inclus dans la cotisation annuelle)
  Les parcours devront porter le t-shirt du club et un short noir pour la compétition.

- LES ENTRAINEURS
  Les entraineurs devront porter la tenue du club ainsi qu'un bas noir.

INSCRIPTION OU RÉ-INSCRIPTION / GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Le dossier d'inscription comporte :

- la fiche d'inscription
- deux photos récentes de l'enfant
- la fiche sanitaire de liaison
- la fiche bénévole «Venez aider le club»
- le questionnaire de santé,
- le règlement intérieur
- le protocole entraineur
- les autorisations de sorties et déplacements
- le règlement de la cotisation et de la tenue gymnique (justaucorps, short, sokols, léotard)

Aucune inscription ne sera prise en compte sans un dossier complet.

LES RÈGLEMENTS ET MOYENS DE PAIEMENTS : COTISATION + LES TENUES GYMNIQUES

La cotisation est due pour toute l'année. Chaque année, le bureau fixe le montant de la cotisation pour la saison sportive (septembre à début juillet). Vous pouvez payer la cotisation et les tenues gymniques par virement : un seul possible, par chèques : échelonnés sur 3 mois (sept, oct, nov) ou par espèces au moment de l'inscription ou réinscription avec le reste du dossier. La cotisation n'est partiellement remboursable que sur l'avis médical en cas de blessure lors d'un entrainement ou d'une compétition (suite à un arrêt de 3 mois ou plus).

ENTRAINEMENTS / CONSIGNES POUR LES PARENTS ET LES GYMNASTES

Le certificat médical ou le questionnaire de santé est obligatoire dès le premier cours d'entrainement de votre enfant pour qu'il soit assuré en cas d'accident. Si pas de certificat ou questionnaire, il se verra refuser l'accès à l'entrainement. Prévenir l'entraineur minimum 1 heure avant le cours pour toute absence. Arriver avant l'heure afin de commencer l'entrainement à l'heure. S'assurer de la présence de l'entraineur. Partir également à l'heure ; l'entraineur n'a pas à attendre que le responsable de l'enfant vienne le chercher au-delà de l'horaire. **Chaque parent devra obligatoirement descendre de sa voiture et monter dans la salle de gym pour récupérer son enfant et également pour l'y déposer.**

La tenue de sport est obligatoire. Les chaussures sont interdites dans le gymnase. Les filles doivent s'attacher les cheveux et doivent enlever leurs bijoux (montre, boucles d'oreilles, bagues). On ne mâche pas de chewing-gum. On éteint son téléphone et on attend la fin du cours pour s'en servir. De plus, l'AEPR décline toute responsabilité en cas de vol lors des entrainements et manifestations.

L'entrée du gymnase se trouve sur la passerelle. L'escalier métallique extérieur est uniquement réservé aux secours.

ENTRAINEMENTS / CONSIGNES POUR LES ENTRAINEURS ET LES GYMNASTES

L'entraineur s'engage à faire respecter certaines règles au cours de son entrainement.

Les locaux sont en bon état et doivent le rester. Les vestiaires doivent être laissés sans vêtement, sans papier de nourriture et sans bouteille d'eau. On ne mange pas dans les vestiaires ni dans la salle de gymnastique.

Le matériel est neuf. Il doit rester en bon état le plus longtemps possible. Quand on enlève une protection, on la remet à la fin de l'entrainement. **La magnésie doit être utilisée avec parcimonie.** La salle doit être rangée avant chaque fin d'entrainement.

L'entraineur préviendra le plus tôt possible son équipe quand il ne pourra assurer son cours.

ENTRAINEMENTS / CONSIGNES POUR LES MONITEURS

Écouter son entraineur ; l'entrainement n'est pas une cour de récréation. **Si un entraineur ne réussit pas à avoir un entrainement paisible, une sanction sera prise pouvant aller jusqu'à l'exclusion partielle ou totale après une rencontre avec les parents et les membres du bureau.** De plus, évoluer sur les agrès peut être dangereux. Il est donc impératif d'écouter les consignes. Les cours de gymnastique ne sont pas une garderie.

Nous ne sommes pas le seul club à nous entraîner. Nous devons respecter les autres utilisateurs et ne pas être bruyants.

FORMATION ET/OU AIDE ENTRAINEUR / OBLIGATOIRE

Afin que le club perdure, nous avons absolument besoin de juge et de coach.

Pour cela :

- À partir de 12 ans -> formation juge Parcours et ME et/ou aide entraineur
- À partir de 14 ans -> formation juge N8-N7 et/ou aide entraineur.

Les dates de formation seront communiquées courant septembre/octobre.

COMPÉTITIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS / PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Les parents doivent accompagner leur enfant sur le lieu des compétitions. En cas d'impossibilité, ils doivent trouver un arrangement avec d'autres parents de l'équipe. Cela peut entrainer une disqualification de l'équipe si le nombre d'enfants dans une équipe est inférieur à 4. Le club risque des **pénalités financières** UFOLEP selon le règlement : **75€ par gymnaste.**

A partir de la saison 2023-2024 et au vu du taux d'absentéisme sur la saison passée qui a pénalisé beaucoup d'équipes, le bureau a décidé que l'enfant concerné par une absence injustifiée ne serait pas prioritaire aux réinscriptions. Nous avons beaucoup de demandes, par conséquent nous ne garderons pas des enfants qui pénalisent une équipe du fait de leur absentéisme. Merci pour votre compréhension.

Seuls seront acceptés, les voyages scolaires, les maladies et les imprévus familiaux.

Les gymnastes du club sont couverts par l'assurance du club à l'occasion de leur participation aux entraînements, compétitions et autres manifestations du club. Le club décline toute responsabilité en dehors des situations suscitées (enfants non-inscrits, enfants présents en dehors de ses horaires d'entraînement…).

Les déplacements ne sont pas couverts par l'assurance du club. Il est de la responsabilité des parents conducteurs de vérifier qu'ils sont couverts pour transporter des tiers dans leur véhicule. Le club ne sera pas tenu responsable des accidents concernant des personnes non adhérentes. Une participation sera demandée pour les frais de transport, d'hébergement et de repas si la gym et les parents optent pour l'organisation collective proposée par le club pour les compétitions hors département ou région.

Pour chaque déplacement hors du département, si le coût du déplacement dépasse le budget prévisionnel de la section gym, nous prendrons la décision d'annuler celui-ci.

Les dates de compétitions seront communiquées dès qu'elles seront connues.

ENTRAINEMENT DU VENDREDI SOIR (20h-22h)

Ce créneau est exclusivement réservé aux gyms de plus de 16 ans. Aucun entraineur n'est présent sur ce créneau. Il s'agit de gym libre où chacun est autonome.

Pour les moins de 16 ans, une demande spécifique devra être faite auprès du responsable de section qui donnera son accord ou non pour un entrainement ou pour la saison entière. Chaque demande devra être justifiée par l'entraineur du gym.

PROTOCOLE ENTRAINEUR

Afin de sécuriser et protéger vos enfants ainsi que nos entraineurs, la section a mis en place un « protocole entraineur », joint à ce dossier. Merci d'en prendre connaissance.

À conserver par la famille

Protocole entraîneur

SAISON 2023-2024

Chaque entraîneur devra fournir une attestation de casier judiciaire vierge.

Chaque entraîneur qu'il soit homme ou femme devra avoir obligatoirement un binôme. Ce binôme peut être un parent, un entraîneur du club, mais aussi une personne de l'équipe qui sera majeure.

Il devra être défini en début de saison et être bien identifié auprès de la section (membre du bureau, coachs), mais aussi auprès des parents de l'équipe.

Dorénavant, aucun entraînement ne s'effectuera avec un seul coach.
Il devra obligatoirement y avoir soit un autre coach de la section sur les mêmes horaires dans le gymnase ou soit le binôme du coach, afin d'assurer la sécurité de tous (coach et gym).

Aucun coach ne devra rester seul dans le gymnase ou à l'extérieur avec des gyms.
Surtout lors de la dépose et de la remise de l'enfant aux parents. Il devra se faire accompagner d'un autre coach ou de son binôme afin d'attendre ensemble les parents de l'enfant.

De plus, si un entraineur homme entraine des féminines, le binôme devra obligatoirement être une femme.

De même, si un entraineur femme entraine des masculins, le binôme devra obligatoirement être un homme.
Dans ce cas, le binôme du même genre que l'équipe entrainée se verra à la charge:

- Des essayages des tenues.
- Aura le droit de rentrer dans les vestiaires de l'équipe, à l'inverse de son binôme qui en aura l'interdiction.
- De la partie organisation lors des compétitions (vestiaires, toilettes, dortoirs, …).
- Ou toute autre chose qui entre dans le cercle intime du gymnaste.

Pour le bien de l'ensemble des coachs, gyms, visiteurs, il est primordial de faire attention lors de l'ouverture des portes des vestiaires, mais aussi des toilettes ou des douches.
Il est impératif que celles-ci restent totalement fermées.

Pour la pratique et l'encadrement de la gymnastique dans de bonnes conditions, l'entraîneur doit effectuer des "parades" afin de faire comprendre, faire apprendre, mais aussi pour sécuriser les gymnastes.

Ces parades sont effectuées par toucher, manipulation des gymnastes.
La gymnastique est un sport de mouvement, d'action et il est impossible de garantir la bonne mise en place des mains sur les gymnastes, qu'ils soient féminins ou bien masculins.

Cela peut arriver lors d'un flip, salto, balancé, souplesse,... que l'entraîneur ne mette pas la main au bon endroit et ainsi toucher sans le vouloir des parties du corps plus intimes.

Bien évidemment, l'entraîneur devra redoubler de vigilance lors de la prochaine parade afin d'éviter cela.
Si malheureusement cela arrive et que votre enfant vous en parle car, il ou elle se sent choqué, troublé, gêné, ne comprend pas ou autre chose, vous devez, en tant que parent, aller voir l'entraîneur afin d'en discuter, échanger avec l'entraîneur et l'enfant. Ceci afin de clarifier la situation sur quelque chose qui ne vas pas, mais bien-sûr expliquer et faire comprendre à votre enfant.

En cas de litige, n'hésitez pas à vous adresser au responsable de la section en plus du coach qui entraîne votre enfant.

Si vous souhaitez échanger, discuter, mais aussi voir les "parades" et ainsi vous rendre compte de comment cela se passe, l'AEPR Gym vous ouvre en grand les portes du gymnase.

AEPR GYM
Nicky Grondin Responsable de la section
Les membres du bureau

AUTORISATION DE SORTIE

(saison 2023-2024)

Je soussigné(e)…….père/mère/tuteur légal,

autorise mon enfant …….à quitter seul le cours de

gymnastique après l'entrainement.

Fait à ……

Le …….

Signature :

Lieu d'entrainement : Gymnase du Port au Blé - Avenue André Malraux – 44400 Rezé

DEPLACEMENTS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS

(saison 2023-2024)

Pour toute compétition ayant lieu à plus de 2 heures de route, la section organisera le déplacement (logement, transport, nourriture). De ce fait, pour faciliter l'organisation et avoir les meilleurs tarifs et disponibilité, nous avons besoin de savoir si votre enfant se déplacera avec la section et si vous l'accompagnerez.

Merci de cocher vos choix.

- ❑ Mon enfant se déplacera avec la section
- ❑ Je n'accompagnerai pas mon enfant
- ❑ J'accompagnerai mon enfant et nous serons ……..personnes de plus.
- ❑ Non, je m'occuperai de tout. (Déplacement, logement, nourriture)

Fait à ……

Le …….

Signature :

Pour des raisons de sécurité, d'aide et d'organisation, nous avons absolument besoin de 2 parents accompagnateurs par équipe. Dans le cas contraire, le déplacement sera remis en question.